

# Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Pour UNE santé bien pensée !

CADRE D'INTERVENTION 2015-2020 ADOPTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARTENAIRES DU 12 NOVEMBRE 2015

## RECOMMANDATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

	Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles
<b>Recommandations liées à l'objectif stratégique 1 Concertation</b>			
<b>R I</b>	Accentuer le rayonnement de la Stratégie en faisant mieux connaître ses actions et en accroissant le <b>réseautage et la mobilisation concertée</b> des partenaires	<b>R I.1</b>	Établir et mettre en œuvre un plan de communication de la Stratégie mis à jour annuellement, incluant la diffusion d'un rapport annuel
		<b>R I.2</b>	Établir un mécanisme pour diffuser les activités de la Stratégie, sous l'égide du groupe de pilotage
		<b>R I.3</b>	Promouvoir les réalisations des partenaires
		<b>R I.4</b>	Stimuler les partenaires à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• inclure des activités de promotion de la Stratégie dans leurs communications;</li> <li>• s'impliquer dans la tenue de l'Assemblée annuelle;</li> <li>• consolider les liens avec les autres partenaires;</li> <li>• initier le développement d'actions concertées.</li> </ul>
<b>R II</b>	Favoriser <b>l'acceptabilité sociale</b> des modes d'élevage par la communication, la responsabilisation des acteurs et l'amélioration continue des pratiques	<b>R II.1</b>	Accroître les échanges avec le public et avec les acteurs
		<b>R II.2</b>	Démontrer les avantages des produits québécois par rapport aux produits importés
		<b>R II.3</b>	Mesurer les progrès de l'acceptabilité sociale et développer des indicateurs au besoin
		<b>R II.4</b>	Encourager les partenaires à inclure des objectifs de responsabilisation sociale dans leurs plans d'action respectifs et à les publier
<b>R III</b>	Faciliter et susciter le développement et la réalisation <b>d'outils et d'analyses économiques</b> concernant des enjeux de santé animale et de bien-être des animaux	<b>R III.1</b>	Déterminer les ressources dédiées aux évaluations coûts/bénéfices des mesures de santé et de bien-être afin de servir de levier pour la mise en œuvre
		<b>R III.2</b>	Établir au sein de chaque groupe sectoriel ou expert les besoins en études et les moyens pour les réaliser
<b>R IV</b>	Établir des mécanismes de discussion et de défense des consensus sur des <b>enjeux débattus à l'échelle canadienne</b>	<b>R IV.1</b>	Favoriser la circulation et le partage d'informations relatives aux enjeux débattus à l'échelle canadienne en invitant les organisations partenaires à participer aux travaux d'instance nationales et à partager leurs positions
		<b>R IV.2</b>	Promouvoir les positions et consensus du Québec auprès des instances nationales lorsque cela est pertinent
<b>R V</b>	Établir et diffuser des mécanismes de soutien pour le <b>mieux-être des acteurs</b> , en particulier lors de situations de détresse	<b>R V.1</b>	Accentuer la coordination entre les services existants
<b>R VI</b>	Bonifier les <b>services professionnels</b> aux régions, aux petites productions et aux élevages en dilettante ou amateurs	<b>R VI.1</b>	Établir un portrait de la situation quant aux problèmes rencontrés et aux ressources disponibles et soumettre des pistes de solution à discuter avec les partenaires
		<b>R VI.2</b>	Promouvoir les ressources disponibles et celles qui seront proposées auprès des utilisateurs potentiels
<b>Recommandation liée à l'objectif stratégique 2 Détection et analyse</b>			
<b>R VII</b>	Favoriser la vigie et la veille des maladies animales et des maladies zoonotiques, incluant celles des animaux sauvages ayant un impact sur la santé humaine et celle des animaux visés par la Stratégie, et faciliter le <b>signalement de problèmes de santé</b>	<b>R VII.1</b>	Outiller les différents acteurs pour les aider à mieux reconnaître les situations à signaler et accroître leur participation à la surveillance
		<b>R VII.2</b>	Établir un mécanisme (commun et/ou spécifique à chaque secteur) pour susciter les signalements, lorsque requis, de la part de tous les acteurs des différents secteurs

# Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Pour UNE santé bien pensée !

	Recommandations 2015-2020 faites aux organisations partenaires		Actions possibles
<b>Recommandations liées à l'objectif stratégique 3 Prévention et programmes intégrés</b>			
<b>R VIII</b>	Mobiliser les secteurs et développer des outils pour <b>prévenir et contrôler les maladies animales et zoonotiques</b> importantes	<b>R VIII.1</b>	Déterminer en groupes sectoriels et experts les maladies à cibler et la façon de développer de manière collaborative les outils requis pour les prévenir et les contrôler
		<b>R VIII.2</b>	Impliquer les partenaires dans un processus d'amélioration continue de leurs pratiques en matière de biosécurité (locale, régionale, nationale)
<b>R IX</b>	Favoriser une utilisation toujours plus judicieuse des médicaments, notamment par la documentation, l'établissement et la diffusion d'une stratégie concertée <b>d'antibiogouvernance et de lutte contre l'antibiorésistance</b>	<b>R IX.1</b>	Réviser et mettre en œuvre un plan d'action sur la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques
		<b>R IX.2</b>	Identifier et mettre en œuvre des actions concernant d'autres enjeux liés aux médicaments ou autres produits, notamment dans le cadre de la révision des lois au Canada et ailleurs dans le monde
		<b>R IX.3</b>	Organiser des activités qui permettent les échanges relatifs au dossier de l'antibiogouvernance et de la lutte contre l'antibiorésistance et de l'utilisation judicieuse des médicaments
<b>R X</b>	Accentuer la <b>planification concertée des mesures d'urgence</b> pour les situations ayant une incidence sur la santé et le bien-être des animaux	<b>R X.1</b>	Favoriser la diffusion des initiatives de planification actuelle
		<b>R X.2</b>	Établir des mécanismes pour gérer les crises de façon concertée
		<b>R X.3</b>	Organiser des activités portant sur la planification concertée des mesures d'urgence
<b>Recommandations liées à l'objectif stratégique 4 Modes d'élevage</b>			
<b>R XI</b>	Soutenir <b>la mise en œuvre des pratiques recommandées</b> , incluant en matière de transport, d'abattage et d'euthanasie, par l'adoption de normes reconnues et de mécanismes de mesures d'atteinte des résultats	<b>R XI.1</b>	Favoriser la connaissance, la compréhension et l'adhésion des pratiques recommandées par les acteurs, faire la promotion des efforts consentis par les acteurs afin d'y adhérer
		<b>R XI.2</b>	Favoriser des initiatives d'audit et d'étalonnage (« benchmarking ») des pratiques recommandées, notamment pour en mesurer le degré d'adoption
		<b>R XI.3</b>	Inviter les partenaires à contribuer aux activités du Conseil national de soins aux animaux d'élevage (CNSAE) (ou de regroupements équivalents pour les secteurs non couverts par le CNSAE ex : CCPA)
<b>R XII</b>	<b>Sensibiliser et responsabiliser</b> chaque intervenant face au traitement adéquat des animaux et faciliter l'identification et le signalement des <b>situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté</b>	<b>R XII.1</b>	Mettre en œuvre une campagne de responsabilisation des acteurs
		<b>R XII.2</b>	Diffuser les obligations relatives aux lois et règlements en matière de bien-être des animaux
		<b>R XII.3</b>	Favoriser l'identification et le signalement des situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté

**Note :** La participation active des organisations partenaires est essentielle à la bonne réalisation de ce cadre d'intervention et de ces recommandations et, par conséquent, au succès de la Stratégie. Les organisations partenaires n'ont pas l'obligation de souscrire à l'ensemble des recommandations. Elles sont toutefois invitées à contribuer, dans la mesure du possible, selon les ressources à leur disposition.